

DEUX-SEVRES

REUNION DU 07 AVRIL 2017.

Le Sept Avril deux mil dix-sept, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le trois Avril deux mil dix-sept, se sont réunis à la Mairie de SAINT JOUIN DE MARNES sous la Présidence de M. Michel CLAIRAND, Maire.

Présents : Mrs M CLAIRAND, JC LETOURNEUR, B RIDOUARD, C. GOUDEAU, G LAVEAU, S BUREAU
Mme F HULLIN

Absents excusés : Mmes C. LEVASSEUR, V. MANKTELOW, Mrs E. HAFFNER, J DEVALES, B. LAUZIER.

Absents :

Procurations : Mr J. DEVASLES a donné procuration à Mr LETOURNEUR
Mme V. MANKTELOW a donné procuration à Mme F. HULLIN
Mr B. LAUZIER a donné procuration à Mr M. CLAIRAND

Secrétaire de séance : Mr G. LAVEAU

Signature du procès-verbal du 10 Mars 2017.

DELIBERATION N° 2017-04-414.

BUDGET PRIMITIF 2017.

M. le Maire propose le budget primitif 2017 aux membres du conseil municipal.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents ou représentés du conseil municipal adoptent, à l'unanimité, le budget primitif 2017 qui s'équilibre tel que présenté ci-dessous :

	Section de Fonctionnement	Restes à Réaliser	Section d'Investissement	TOTAUX
RECETTES	485527.17	0	186530.37	672057.54
DEPENSES	485527.17	0	186530.37	672057.54

DELIBERATION 2015-04-415

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017.

Mr le Maire propose la reconduction des taux d'imposition 2016.

TAXES	TAUX 2014	BASE D'IMPOSITION	PRODUITS ATTENDUS
HABITATION	12.84%	543100	69734
FONCIER BATI	14.88 %	385000	57288
FONCIER NON BATI	55.60 %	70000	38920
			165942

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reconduction des taux d'imposition 2016.

DELIBERATION N° 2017-04-416.

MENSUALISATION DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été décidé lors du Conseil Syndical du SIVU RPI le 3 Mars 2017, la répartition mensuelle du mois d'Avril à Décembre 2017 avec régularisation de Janvier, Février et Mars (répartition de 2016) en Avril 2017.

A savoir :

Pour la Commune d'Availles-Thouarsais : Avril : 3135.89 € et de Mai à Décembre : 2423.14 €

Pour la Commune d'Irais : Avril : 4490.18 € et de Mai à Décembre : 3314.22 €

Pour la Commune de St-Généroux : Avril : 2268.83 € et de Mai à Décembre : 4227.58 €

Pour la Commune de Marnes : Avril : 1514.68 € et de Mai à Décembre : 2251.30 €

Pour la Commune de St-Jouin de Marnes : 3757.13 € et de Mai à Décembre : 4450.42 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité, pour la mensualisation des participations des Communes.

DELIBERATION N° 2017-04-417.

AMENAGEMENT DES TOILETTES PUBLIQUES RUE DU CEDRE.

PRESENTATION DES TRAVAUX ET CHOIX DES DEVIS.

Il est proposé au conseil municipal d'engager des travaux d'aménagement dans les toilettes publiques à côté de la mairie, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les travaux se feront par travaux en régie pour l'aménagement intérieur, la dépose des cloisons et des sanitaires. Pose de sanitaire adapté aux PMR.

Il est aussi proposé au conseil municipal de remplacer la fenêtre des sanitaires de la mairie. Cette fenêtre est vétuste et cause une perte de chaleur.

Devis ETS LOEUL 1907.83 € TTC

Devis LETARD 1190.96 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-accepte la réalisation de ces travaux.

-accepte le devis de Mr Guy LETARD pour un montant de 1190.96 € TTC.

DELIBERATION N° 2017-04-418.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE.

CREATION D'UN ESPACE HANDICAPE.

CREATION D'UN ESPACE ARBORE.

En raison du manque de devis, cette délibération sera revue lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

DELIBERATION N° 2017-04-419.

RESTAURATION D'OBJETS MOBILIERS DANS L'ABBATIALE.

Il vous est proposé la restauration de certains tableaux de l'Abbatiale, et, la restauration de la barrière de la chapelle rayonnante suivant le bilan ci-dessous :

BILAN

<u>DEPENSES</u>					
Restauration TABLEAUX			HT	TTC	
PRESENT AU TEMPLE			3865	4638	
ROSAIRE			3495	4194	
ST JEAN			1880	2256	
ST JOUIN			1750	2100	
ST NICOLAS			3250	3900	
ST JOUIN et ST JEAN			4795	5754	
Sous-Total			19035	22842	
ENSEMBLE de 5 Tableaux	Grandes toiles		5374,04	6448,85	
Sous-total Tableaux			24409,04	29290,85	
REST BARRIERES Chapelle	Rayonnante		911,8	1094,17	
Totaux			25320,84	30385,02	30385,02
<u>RECETTES</u>					
Subvention DRAC			12000		
Fondation du Patrimoine			7000		
Amis de l'Abbatiale			5000		
Total Subventions					24000
FC TVA Récup 2018			4700		4700
Coût Commune			1685,02		1685,02
Totaux			30385,02		30385,02

INVESTISSEMENT DEPENSES	30500	
SUBVENTIONS ET DONS		24000
AUTOFINANCEMENT		6500
INVESTISSEMENT RECETTES		30500
	30500	30500

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Acceptent la réalisation des travaux ci-dessous.

DELIBERATION N° 2017-04-420.

RESTAURATION DES TABLEAUX DE L'ABBATIALE.

DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA DRAC ET A LA REGION POUR LA RESTAURATION D'OBJETS MOBILIERS DANS L'ABBATIALE.

Dans le cadre de la restauration des tableaux de l'Abbatiale, il vous est proposé de déposer deux demandes de subvention.

- . Une demande auprès de la DRAC.
- . Une demande auprès du Conseil Régional

Suivant bilan ci-dessous :

DEPENSES	HT	TTC
Restauration TABLEAUX		
PRESENT AU TEMPLE	3865	4638
ROSAIRE	3495	4194
ST JEAN	1880	2256
ST JOUIN	1750	2100
ST NICOLAS	3250	3900
ST JOUIN et ST JEAN	4795	5754
Sous-Total	19035	22842
ENSEMBLE de 5Tableaux.	5374,04	6448,85
TOTAUX	24409,04	29290,85

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à déposer deux demandes de subvention pour la restauration des tableaux. Une demande sera faite auprès de la DRAC, et, une autre demande auprès de la Nouvelle Aquitaine.

DELIBERATION N° 2017-04-421

PROJET DE CREATION DE COMMERCES

Madame JOANNY- GHIZZO, a, le 17 Mars 2017 sollicité la Commune, pour l'aide à la création d'un commerce Café, Restauration, Presse-tabac, épicerie.

Deux rencontres ont eu lieu depuis cette date pour convenir de l'endroit pouvant accueillir leurs projets commerciaux.

Le bâtiment de la famille FREBOEUF, a été retenu, pour l'ensemble des activités, hors épicerie, et, éventuellement l'épicerie pourrait s'implanter dans le bâtiment MOREAU, propriété de la Commune.

L'ouverture de ces commerces se ferait au cours de l'année 2018. En premier le Café, restaurant, tabac, Journaux en Mars 2018. L'épicerie, et vente de produits locaux en juillet 2018.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'acquérir l'immeuble des héritiers FREBOEUF, l'évaluation du service des domaines a été fixée à 35000€.
- D'autoriser M. le Maire à convenir avec M. FREBOEUF du prix de l'achat,

-De recourir à un architecte conseil pour l'aménagement de l'ensemble des bâtiments. (Bâtiment Café-Restaurant et Epicerie).

Après délibération, le conseil municipal par 9 voix pour et 1 abstention décide l'achat de l'immeuble situé 6 Rue Duplessis de Paumard à ST JOUIN DE MARNES (DS), cadastré AE 131.

Questions diverses

Mr LAVEAU présente le Procès-Verbal de la séance du Comité Syndical du SEVT en date du 17.02.2017 qui sera mis à la disposition du public à la Mairie.

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS.

M. CLAIRAND Maire	JC LETOURNEUR	C. LEVASSEUR Absente Excusée.	B.RIDOUARD
F. HULLIN	V. MANKTELOW Absente Excusée	S. BUREAU	G. LAVEAU
LAUZIER Absent Excusé	E. HAFFNER Absent Excusé	C. GOUDEAU	J. DEVASLES Absent Excusé